"C’est un cauchemar pour moi" : frappée par son compagnon, Luciane, 44 ans, est morte après plusieurs semaines de coma



Luciane Cardeal de Sousa était originaire du Brésil. Le jeune femme de 44 ans est décédée le 2 octobre 2025 des suites d'un coup de poing asséné par son compagnon. • © photo confiée par la famille

Luciane Cardeal de Sousa, 44 ans, qui avait reçu un violent coup de poing le 20 août dernier, est décédée ce jeudi 2 octobre après plusieurs semaines de coma artificiel. Son compagnon, un ostréiculteur de 45 ans installé sur le bassin d'Arcachon, en Gironde, nie l’intention de tuer et donne sa version des faits.

"C'est très triste, une fille de 44 ans décédée comme ça. Elle était tellement amoureuse de son copain, et elle est décédée à cause de la violence. C'est comme un cauchemar pour moi. Je n'arrive pas à y croire", confie Denise Melo la meilleure amie de la victime.

Ce jeudi 2 octobre, Luciane Cardeal de Sousa, ressortissante espagnole, est décédée des suites de ses blessures. Hospitalisée à Bordeaux, cette jeune femme souffrait de graves lésions au cerveau après avoir reçu un coup à tête lors d'une dispute conjugale le 20 août dernier. Son compagnon, sous contrôle judiciaire depuis le 24 août, va être mis en examen pour violences volontaires par conjoint ayant entraîné le décès de la victime, a indiqué le parquet de Bordeaux ce mardi matin.

Choc et émotion

Le coup de poing aura été fatal. Sa famille a encore du mal à réaliser. "*Son fils ne souhaite pas réagir pour l'instant*" a précisé Me Daniel Del Risco, avocat de la famille de Luciane Cardeal de Sousa. Le fils de la victime, âgé de 19 ans, est étudiant et vit chez son père à Oviedo, dans les Asturies (Espagne).

> **Le fils était proche de sa mère, il venait régulièrement en vacances chez elle à Arcachon.**
> **Me Daniel Del Risco** Avocat de la famille de Luciane Cardeal de Sousa

L'annonce de la mort de Luciane Cardeal de Sousa a fait réagir l'association Femmes Solidaires, qui œuvre en faveur des femmes battues. "*Déjà, avant même le choc de sa mort, il y avait celui d'apprendre qu'il y avait une énième tentative de féminicide, puisque la personne était dans le coma, mais encore en vie. Cette victime s'ajoute à une longue liste sur le bassin d'Arcachon qui, malgré son soleil et autre, n'est pas à l'abri,* insiste Gilberte Schramm représentante de l'association. *Le bassin n'est pas épargné.*"

> **C'est un phénomène national dramatique, les élus et la population doivent en prendre conscience.**
> **Gilberte Schramm /** Femmes Solidaires

Son compagnon nie l'intention de tuer

Dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 août, à La Teste-de-Buch, sur le bassin d'Arcachon, lors d'une altercation avec son compagnon, Luciane Cardeal de Sousa avait reçu un violent coup de poing qui l'a fait chuter au sol, sa tête heurtant le trottoir.
Depuis le début, son compagnon Nicolas L., présumé innocent à ce stade de l'enquête, nie l'intention de tuer. Placé sous contrôle judiciaire, l'homme de 45 ans a donné ce 7 octobre sa version des faits à France 3 Aquitaine, quelques jours après la mort de sa compagne. "*Je suis le plus malheureux du monde. Je suis honteux. C'est ma faute, c'est l'amour de ma vie, j'ai tout perdu*", a d'abord réagi le mis en cause qui entretenait une relation avec la victime depuis un an et demi et qui évoque "*une tragédie*".

La version du mis en examen fait "*état de légitime défense*". "*Moi, j'ai reçu neuf coups de poing et un coup de pied dans les parties intimes*" a-t-il assuré. L'altercation avec Luciane Cardeal de Sousa aurait fait suite à une dispute que la victime aurait eue avec la fille du mis en examen, âgée de 16 ans. Dans un contexte de "*soirée très alcoolisée*", les deux femmes se seraient tapées à plusieurs reprises.

J'ai donné un coup de poing à Luciane pour stopper la dispute.

Nicolas L

Mis en examen pour violences volontaires sur Luciane Cardeal de Sousa

Ce mardi, l'homme revient sur sa première déclaration aux forces de l'ordre, le lendemain du drame. "*La bêtise que j'ai commise, c'est de ne pas avouer le coup de poing tout de suite*", reconnaît l'auteur présumé, qui dit avoir pensé à "*un coma éthylique*" après la chute de sa compagne.

Nicolas L. est issu d'une famille d'ostréiculteurs depuis cinq générations. Le quadragénaire, qui dirige un restaurant de dégustation d'huîtres, sur le port ostréicole de La Test-de-Buch, assure être "*suivi psychologiquement*" et avoir reçu par ailleurs de nombreux soutiens, notamment de ses collègues ostréiculteurs.

Requalification des faits

Le lendemain de la violente dispute, le 22 août, une jeune fille de 17 ans, amie de la fille de l'ostréiculteur, s'est rendue au commissariat de police de Bordeaux afin de dénoncer les violences commises par Nicolas L. contre sa compagne. Selon elle, l'homme a asséné un coup de poing à la victime qui avait lourdement chuté au sol, sur la tête. Les adolescentes ont par ailleurs précisé que ce coup de poing était intervenu alors que la victime s'en était physiquement prise à l'auteur au préalable.

Le conjoint avait été interpellé le lendemain par les forces de l'ordre. Le parquet de Bordeaux avait alors procédé à sa mise en examen pour violences volontaires ayant entraîné une infirmité permanente sur conjoint. Ce mardi 7 octobre, le procureur de la République a annoncé que le décès de la jeune femme "*justifiera une requalification des faits*" en violences volontaires par conjoint ayant entraîné le décès de la victime.

Le mis en cause est déjà connu pour des faits de violences conjugales. Son placement sous contrôle judiciaire avait été confirmé par la chambre d'instruction le 9 septembre, contre l'avis du parquet. Aucun placement en détention provisoire n'est envisagé à cette heure.

Troisième féminicide en Gironde

Luciane Cardeal de Sousa, surnommée Lucia, était originaire du Brésil. Elle avait pris la nationalité espagnole après son mariage avec un Espagnol. La jeune femme sera inhumée dans son pays d'adoption. Une messe lui sera dédiée en Charente, où elle avait vécu entre 2017 et 2022. Le rendez-vous est prévu à l'église Saint-Cybard d'Angoulême, samedi 18 octobre à 11 h 30.

La victime était très investie dans la protection des animaux à la SPA de Mornac (Charente), ses amies ont lancé une cagnotte en ligne pour aider sa famille.
Il s'agit de la troisième femme qui décède en Gironde sous les coups de son conjoint depuis le début de l'année *"Cela montre malheureusement une nouvelle fois l'ampleur du travail qu'il nous reste à accomplir sur le sujet des violences au sein du couple"*, a commenté le procureur de la République de Bordeaux.

En France, 118 féminicides sont à déplorer depuis le début de l'année. **Si vous êtes victime ou témoin de violences conjugales, appelez le 3919 (appel gratuit).**